

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020**

DELIBERATION N°2020-47

OBJET : Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. DURAND, Mme ARTIGUES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. FONTES représenté par Mme GALY.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

M. CADAS représenté par Mme GOUSMAR.

Mme GONZALEZ représentée par Mme JARNOLE.

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. CALAS.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. SAVIGNY représenté par M. PASQUET.

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

M. PARRE, Mme RIEU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

Mme DOSTE.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. ARSEGUEL représenté par M. EVANNO.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mmes FLOUREUSSES, VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Contenu délibération

La Présidente indique aux membres du Conseil d'administration qu'il ressort de sa compétence d'élire les membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) de l'établissement, en application des articles L. 1414-2, L. 1414-4 et L. 1414-5 du code général des collectivités territoriales.

Elle rappelle que la CAO est compétente, en vertu des textes précités, pour attribuer les marchés publics dans le cadre des procédures formalisées, ainsi que pour donner son avis pour tout projet de modification en cours d'exécution desdits marchés, dès lors que ces modifications aboutissent à une augmentation de leur montant global de plus de 5% par rapport à son montant initial.

La Présidente rappelle également que la CAO est obligatoirement composée, outre l'autorité habilitée à signer les marchés ou son représentant, Président.e, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Par ailleurs, par application de l'article 25 alinéa 2 du décret 85-643 du 24 juin 1985, toute nomination doit être réalisée par vote à bulletins secrets.

La Présidente propose la liste suivante :

	Membres titulaires		Membres suppléants
1	Madame Isabelle GOUSMAR - Maire de Montjoire	1	Monsieur Olivier GUERRA - Maire de Gardouch
2	Monsieur Gilles CHARLAS - Maire-Adjoint de Gagnac Sur Garonne	2	Madame Sylviane COUTTENIER - Maire de Sainte Livrade
3	Monsieur Yves CADAS - Maire de Labarthe sur Lèze	3	Madame Corinne GONZALEZ - Maire de Lapeyrouse Fossat
4	Madame Roselyne ARTIGUES - Conseillère Municipale de Montastruc de Salies	4	Monsieur André DURAND - Maire de Labastide Beauvoir
5	Monsieur Thierry SAVIGNY - Vice-Président de la Communauté de communes Coteaux-Bellevue	5	Monsieur Patrice ARSEGUET - Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Du SICOVAL

Aucune autre liste ne se porte candidate. Il est procédé au vote.

Après dépouillement, Madame la Présidente proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Votant(s) : 30

Suffrages exprimés en faveur de la liste : 30

Vote(s) blanc(s) : 0

Abstention(s) : 0

Compte tenu des résultats, les membres de la CAO nommés sont les suivants :

	Membres titulaires		Membres suppléants
1	Madame Isabelle GOUSMAR - Maire de Montjoire	1	Monsieur Olivier GUERRA - Maire de Gardouch
2	Monsieur Gilles CHARLAS - Maire-Adjoint de Gagnac Sur Garonne	2	Madame Sylviane COUTTENIER - Maire de Sainte Livrade
3	Monsieur Yves CADAS - Maire de Labarthe sur Lèze	3	Madame Corinne GONZALEZ - Maire de Lapeyrouse Fossat
4	Madame Roselyne ARTIGUES - Conseillère Municipale de Montastruc de Salies	4	Monsieur André DURAND - Maire de Labastide Beauvoir
5	Monsieur Thierry SAVIGNY - Vice-Président de la Communauté de communes Coteaux-Bellevue	5	Monsieur Patrice ARSEGUET - Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Du SICOVAL

La Présidente précise que les membres suppléants remplacent indifféremment chaque titulaire dans l'ordre de la liste établie, en tant que de besoin.

Fait à Labège,

Le 13 novembre 2020

La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ